



CATALOGUE PASCAL FINOT FORMATION



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

Pôle Mécanique de la Montagne Noire, 31250 VAUDREUILLE

Tel : 05 62 80 41 07

Email : contact@pascalfinot.com

N° siret : 819 053 620 000 12

N° déclaration : 76310872



Présentation

Entre Toulouse et Carcassonne, à proximité du lac de St Ferréol sur les flancs de la Montagne Noire en dominance de la plaine du Lauragais, le centre de formation P2F, dispose de 2 sites de formation constitués de plusieurs circuits et terrains homologués fédération et préfecture. Les espaces ont été aménagés afin de vous garantir une formation de qualité.

1. **Site de St Ferréol - Revel (31250)**, siège social de l'organisme de formation au Pôle mécanique de la Montagne Noire. Les offres de formation sont les brevets fédéraux et le certificat de qualification professionnel d'initiateur en motocyclisme pour les semaines moto
2. **Site du domaine de Combelles à Le Monastère (12)**. L'offre de formation est le certificat de qualification professionnel d'Initiateur Moto pour les aspects Juridiques et Randonnées

P2F, c'est 25 années d'expériences dans la formation d'éducateur sportif en motocycliste. Le centre est dirigé par Pascal FINOT agissant dans le milieu moto depuis plus de 45 ans.

Toutes les personnes en situation d'handicap (PMR – malentendant) peuvent assister à nos formations à condition de nous en signaler au plus tôt afin d'adapter les locaux et les moyens de la formation à leur situation.

Sous la direction de Pascal FINOT :

- Né le 11/06/63
- Titulaire du BEES 1° Moto en 1996
- Formateur pour la FFM depuis 2000
- Directeur du Pôle Mécanique de la Montagne Noire de 2001 à 2012
- Entraîneur de la filière moto cross fédérale depuis 2002
- Adjoint de l'entraîneur National de 2006 à 2014
- Titulaire du DESJEPS en 2012
- Responsable pédagogique de P2F depuis 2013
- Entraîneur National depuis de 2015 à 2022 avec 4 victoires au Championnat du Monde par Equipe en Moto-Cross
- Directeur Technique National Adjoint haut niveau – Manager de la haute performance



Devenir éducateur sportif bénévole en motocyclisme

Vous avez 18 ans ou plus, vous pratiquez la moto, vous désirez vous investir occasionnellement et bénévolement dans votre club, vous voulez transmettre votre expérience et votre passion de la moto ou du quad.

Habilité par la Fédération Française de Motocyclisme, P2F vous propose des formations de qualités misent en place par Pascal FINOT responsable pédagogique.



Suivant votre profil et votre projet, vous trouverez entre Le Brevet Fédéral d'Animateur et le Brevet Fédéral de Moniteur la solution la mieux adaptée à vos attentes. Plusieurs sessions de formation sont mises en place durant l'année, voir calendrier ci-dessous.

Les Brevets Fédéraux sont requis pour animer, encadrer bénévolement au sein d'un moto-club affilié à la Fédération Française de Motocyclisme.

A noter que les Brevets Fédéraux peuvent donner accès aux certifications professionnelles et offrir la possibilité d'allègements des cursus de formation.

Pour les formations fédérales, P2F met à disposition le matériel pédagogique nécessaire et des motos de marque Honda et de type 125 CRF pour les séances en situations extérieures. Le stagiaire doit avoir son propre équipement de sécurité, casque, blouson/maillot, gants, pantalon en toile résistante et bottes.

Pour la formation théorique, P2F fournit le papier/bloc note, le stylo et le matériel vidéo. Il est conseillé au stagiaire d'avoir son propre ordinateur portable pour les documents dématérialisés. P2F s'engage à fournir des supports papiers en cas d'absence d'ordinateur.

BFA – Brevet Fédéral d'Animation (Initiation et sécurité) :

- Animer des séances de découverte avec des machines d'une puissance inférieure à 10cv
- Valider le Guidon de Bronze avec habilitation de la Ligue Motocycliste Régionale
- Encadrement des activités de découverte sportive

Cette formation est accessible sous certaines conditions :

- Etre âgé de 18 ans
- Titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1, AFPS, BNS...)
- Avoir un niveau de pilotage suffisant
- Etre licencié pilote (minimum NET) FFM

BFM – Brevet Fédéral de Moniteur (Autonomie et acquisition technique) :

- Encadrer des séances de découverte, d'initiation, de jeu avec des machines d'une puissance inférieure à 34cv
- Valider tous les niveaux de guidon (Bronze, Argent et Or) avec habilitation de la Ligue Motocycliste Régionale
- Valider le CASM avec habilitation de la Ligue Motocycliste Régionale
- Encadrement des activités de découverte sportive

Cette formation est accessible sous certaines conditions :

- Etre âgé de 18 ans
- Titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1, AFPS, BNS...)
- Avoir un niveau de pilotage suffisant
- Etre licencié pilote (minimum NET) FFM
- Etre diplômé du BFA

Devenir éducateur sportif professionnel en motocyclisme

CQP Initiateur & Guide Moto à St Ferréol (31250)

Vous souhaitez faire de l'enseignement du sport motocycliste votre métier, vous voulez transmettre votre expérience et votre passion de la moto ou du quad, suivant votre profil et votre projet, vous trouverez entre la Formation Fédérale ou Professionnelle du **CQP Initiateur/Rando Moto**, la solution la mieux adaptée à vos attentes.

La formation **CQP Initiateur moto/rando** est dispensée par l'organisme de Formation P2F, habilité par la Fédération Française de Motocyclisme depuis 2013 pour les formations professionnelles sur Véhicule Terrestre à Moteur à Guidon (VTMG).

L'organisme de formation met en place 2 sessions dans l'année, la première session étalée sur 4 mois de mars à Juin et la deuxième session de novembre à décembre soit 7 semaines en continues. Voir calendrier ci-après.

Résultats 2022

CQP Initiateur Moto – 38 stagiaires en formation = 38 certifiés
CQP Guide VTM Quad – 11 stagiaires en formation = 10 certifiés
Soit 39 stagiaires en formation pour 2022 = 38 certifiés

Résultats 2023

CQP Initiateur Moto/Guide Randonnée
36 stagiaires en formation = 36 certifiés

Le centre de formation P2F situé sur le site du Pôle Mécanique de la Montagne Noire, dispose de plusieurs circuits et terrains homologués fédération et préfecture. L'espace a été aménagé afin de vous garantir une formation de qualité.

Pour les 5 semaines (sur 7) de la formation en moto à **St Ferréol (31)**, nous mettons à disposition le matériel pédagogique nécessaire, les motos de marque Honda/Yamaha, type 125 CRF/YZFR pour les séances en situations extérieurs (sauf pour le trial, il est conseillé de prévoir une moto).

Pour les 2 semaines Juridique et Randonnée Véhicules terrestres à moteur et Guidon - VTMG (Moto/Quad/trottinette), la formation s'effectue sur le Centre Equestre du domaine de Combelles à Le **Monastère (12)**. Nous disposons d'un terrain d'évolution et d'une richesse de chemin touristique pour la randonnée. Il y a possibilité de louer des VTMG pour la formation. Pour l'ensemble de la semaine de formation Randonnée, le stagiaire doit posséder son Quad ou sa Moto homologué. Si ce n'est pas le cas il aura la possibilité de louer un quad sur place à la société « Vent de Libertée » pour le tarif de 290,00€ TTC la semaine.

Le stagiaire doit avoir son propre équipement de sécurité, casque, blouson/maillot, gants, pantalon en toile résistante et bottes.

Pour la formation théorique, P2F fournit le papier/bloc note, le stylo et le matériel vidéo. Il est conseillé au stagiaire d'avoir son propre ordinateur portable pour les documents dématérialisés. P2F s'engage à fournir des supports papiers en cas d'absence d'ordinateur.



Un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Initiateur Moto, qui vise des emplois pour les activités d'initiation et randonnée au sport motocycliste (hors compétition) ou de roulage sur circuit.

Les premiers modules de formation du CQP Initiateur en motocyclisme correspondant au Brevet fédéral animateur (BFA) et au Brevet fédéral moniteur (BFM), les candidats peuvent suivre ces 2 formations et obtenir des allègements pour le CQP.

Le CQP Initiateur Moto est accessibles sous certaines conditions :

- Etre âgé de 18 ans
- Titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1, AFPS, BNS...)
- Satisfaire aux tests d'entrés, 1 semaine avant l'entrée en formation
- Avoir un niveau de pilotage suffisant évalué au positionnement
- Etre licencié pilote (minimum NET) FFM
- Etre titulaire du permis B

Il Peut être obtenu par 2 voies de certification :

- Une certification à l'issue d'une formation en centre de 266 heures et de 70 heures de stage en situation dans une entreprise sous la responsabilité d'un tuteur ou maître de stage, soit 7 semaines de formation et un examen final de 2 ou 3 jours suivant le nombre de stagiaire.
Une procédure de positionnement en début de formation permet de bénéficier d'allègements de formation, selon le profil de chaque candidat. Le certificat est obtenu en 4 blocs de compétence indépendante. A savoir que tout Bloc validé est valable 3 ans.
- Une certification par la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) permettant l'obtention de tout ou partie du CQP. Cette certification est accessible aux personnes pouvant justifier d'une expérience dans l'initiation du sport motocyclisme.



CQP Initiateur motocyclisme / randonnée VTMG St Ferréol SESSION «Hiver 2025 »

<i>Intitulés</i>	<i>Dates</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Tarifs</i>
UF1* Animation (35h)	Du 03/11 au 07/11/25	Etre animateur d'une séance pour débutant	695,00€
UF2.1* Ludique1 (35h)	Du 10/11 au 14/11/25	Animer une séance par l'intermédiaire d'un jeu	695,00€
UF2.2* Ludique2 (35h)	Du 17/11 au 21/11/25	Mettre en place des séances d'apprentissage (Guidons/CASM)	695,00€
UF3* TT(35h)	Du 24/11 au 28/11/25	Analyse des fondamentaux en TT	600,00€
UF4 Juridique (35h)dossier et prépa rando (visio)	Du 01/12 au 05/12/25	Connaître le cadre réglementaire des activités	600,00€
UF3 Vitesse/trial (35h)	Du 08/12 au 12/12/25	Analyse des fondamentaux en vitesse et en trial	695,00€
UF3** Randonnée (35h) Rodez (12	Du 15/12 au 19/12/25	Organisation et sécurité d'une randonnée	695,00€
<i>Sous Total (moto fournie)</i>			4675,00€
Révision /Évaluation (21h)	Du 25/02 au 27/02/26	Révision et évaluation finale FFM	630,00€
<i>Total général (moto fournie)</i>			5305,00€

***Moto fournie par l'organisme de formation P2F**

****Quad ou moto homologués fournis par le stagiaire. Possibilité de location quad selon disponibilité**

Essence à la charge du stagiaire pour la durée de la formation.

DEJEPS – Perfectionnement Sportif

Ce Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport correspond pour les emplois permanents et les activités d'initiation et de perfectionnement sportif.

La formation est organisée et dispensée par le CREPS de Toulouse en partenariat de prestation avec pascal FINOT Formation.

Les personnes titulaires d'un Brevet Fédéral FFM, d'un CQP ou du BEES peuvent bénéficier d'allègement en fonction du niveau de qualification.

Résultats 2023

DEJEPS – Perfectionnement Sportif

10 stagiaires en formation = 10 certifiés

6 stagiaires sont rentrées en septembre 2023 et seront certifiées en novembre 2024

Le Métier :

- La conception et l'encadrement en toute sécurité de séances d'entraînement couvrant l'initiation et le perfectionnement
- La conception et la mise en œuvre de projets d'entraînement sur une saison sportive
- La conception et la mise en œuvre d'actions de développement de structures (fédération, comité, club, ...)
- Des actions de formation de cadres (diplômes fédéraux, formations de bénévoles, ...)

Les conditions d'accès :

- Être titulaire de l'Attestation de réussite à la formation prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1)
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation

Contenu et déroulement :

- 700 heures de formation en centre (dont 35 heures en FOAD) soit 20 semaines réparties sur les 13 mois de formation
- 500 heures en alternance à réaliser entre les périodes de formation en centre
- Cette formation est accessible par la voie de l'apprentissage (CFA) et par la voie de la formation professionnelle (hors CFA)

Exigences préalables à l'entrée en formation :

- Être capable de justifier dans le domaine du motocyclisme, à un niveau régional au minimum, d'un classement dans les quinze premiers sur trois saisons sportives ou de la maîtrise technique d'un engin motorisé à guidon sur un parcours de maniabilité de 32x32 m défini par la Fédération Française de Motocyclisme ;
- Être capable de justifier d'une expérience d'enseignement dans une démarche de découverte et d'initiation de l'activité motocyclisme d'une durée de quatre-vingt-dix heures au minimum, sur les cinq dernières saisons sportives.
- Épreuves de sélection
 - o Rédaction d'un courrier professionnel en utilisant l'outil informatique
 - o A partir d'un texte, rédaction d'une synthèse et développement des idées fortes.



Ces deux épreuves permettent d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer par écrit, à structurer sa réflexion, à argumenter ses propositions et à utiliser l'outil informatique.

- o présentation orale du parcours personnel et du projet professionnel.

Cette épreuve permet de vérifier le niveau de motivation du candidat et son projet professionnel ainsi que sa capacité à communiquer à l'oral.

Lieux de formation :

Creps de Toulouse, Revel , Ales (pôle Mécanique) et autres structures associatives conventionnées avec la Fédération en fonction des conditions climatiques, de la disponibilité des structures et de la discipline pratiquée et des thématiques de cours.

Modalités d'inscription Inscription en ligne sur le site internet du Creps de Toulouse :

<https://www.creps-toulouse.sports.gouv.fr/offre-formation-creps/>

Possibilité d'hébergement et de restauration sur place pour les temps de formation se déroulant sur le Creps de Toulouse.

Contact :

<https://www.creps-toulouse.sports.gouv.fr/hebergement/>

tel : 05 62 17 90 00



Les formateurs

Pascal FINOT directeur de l'organisme de formation :



- Sa fonction est l'ingénierie de formation et construire les supports de formation
- Né le 11/06/63
- Titulaire du BEES 1° Moto en 1996
- Formateur pour la FFM depuis 2000
- Directeur du Pôle Mécanique de la Montagne Noire de 2001 à 2012
- Entraîneur de la filière moto cross fédérale depuis 2002
- Adjoint de l'entraîneur National de 2006 à 2014
- Titulaire du DESJEPS en 2012
- Responsable pédagogique de P2F depuis 2013
- Entraîneur National de 2015 à 2022 avec 4 victoires au Championnat du Monde par Equipe en Moto-Cross
- 1^{er} Vice-Président de la Ligue moto Occitanie
- Directeur Technique National Adjoint haut niveau – Manager de la haute performance

Laurent SAMBARREY responsable de Formation :



<http://www.paysdeduras.com/activites/moto-sport-loisirs-laurent-sambarrey.html>

- Né le 15/01/1968
- Ancien sportif de Haut Niveau
- Titulaire du BEES 1° Moto depuis 1996, avec la Qualification Complémentaire de Sécurité Routière
- Entraîneur national en course sur piste pour la FFM avec plusieurs victoires en Championnat du monde par Equipe
- Education national de 2006 à 2012
- Formateur et membre des Jurys pour la FFM depuis 2013
- Intervient sur les formations fédérales et du CQP Initiateur moto depuis 2012 et dirige son école de pilotage sur le Lot et Garonne.

Nicolas CHARBONNIER formateur :

<http://www.ventdeliberte.com>

- Né le 14/07/1973
- Directeur de Vent de Liberté de 2004 à 2023
- BEESAPT depuis 24/10/95
- Titulaire du BEES 1° Moto depuis 19/09/2001, avec la Qualification Complémentaire de la Sécurité Routière
- Formateur et membre des jurys pour la FFM depuis 2014
- Intervient sur le contenu et tous les UF de la formation CQP Initiateur/Guide VTMG.



Listes des Formateurs qui interviennent sur les formation P2F du CQP Initiateur/Rando Moto				
Prénom/Nom	Diplôme	Spécialité	région	UF de Formation
Pascal FINOT	DESJEPS Performance Moto	MX	Occitanie	Tous
Laurent SAMBARREY	BEES 1° Perf Moto	Course sur piste	Nouvelle Aquitaine	Tous
Nicolas CHARBONNIER	BEES 1° Perf Moto	Randonnée	Occitanie	Tous
Jérémy ROBERT	BEES 1° Perf Moto	Randonnée	Occitanie	UF1, UF2, UF3 Trial/Rando
Boris BRETEZ	DEJEPS Perfectionnement Sportif	MX	PACA	UF1, UF2, UF3 MX/Trial
Pierre LAPICZAK	DEJEPS Perfectionnement Sportif	Vitesse	Occitanie	UF1, UF2, UF3 Vitesse, UF4
Théo ROPTIN	DEJEPS Perfectionnement Sportif	MX	Bretagne	UF1, UF2, UF3 TT

Les financements possibles

La formation peut être financée suivant votre statut :

1. Via le Compte Personnel de Formation (CPF)

Votre Compte Personnel de Formation, a remplacé le Droit Individuel à la Formation (DIF) depuis 2015. C'est un dispositif de financement public de formation continue.

Il a été imaginé par le gouvernement Français pour augmenter les compétences des actifs et leur permettre de trouver ou sécuriser leur emploi tout au long de leur vie.

Le CPF correspond à un moyen de paiement pour la formation en France, qui ne dépend pas d'une validation tierce. Chaque € de CPF peut être **dépensé librement par son propriétaire**.

Si vous êtes amenés à changer d'employeurs ou de statuts (Ex : entrepreneur, indépendant, demandeur d'emploi...), le montant CPF accumulé ne disparaîtra pas. Il continuera à vous suivre dans vos évolutions professionnelles tout au long de votre vie.

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

2. Vous êtes inscrits à Pôle Emploi

a. Prise en charge par l'AIF

Pôle Emploi accompagne les demandeurs d'emploi et certains créateurs d'entreprise dans leur projet de formation. Il faut noter que chaque conseiller a ses propres méthodes pour accompagner les citoyens Français dans leur formation professionnelle. La politique de prise en charge est donc variable selon les régions et les agences individuelles. Néanmoins, votre objectif professionnel et votre motivation pour la formation sont des éléments clés pour augmenter votre chance d'acceptation du dossier par votre conseiller Pôle Emploi.

Pour obtenir un financement de formation par Pôle Emploi, il faut présenter votre projet au conseiller en charge de votre dossier. Le projet doit être en adéquation avec votre activité où l'évolution d'activité que souhaitez. Cela participe en effet à convaincre votre conseiller de la faisabilité de la formation. Il est donc important de présenter votre projet auprès de votre conseiller avant le passage en commission.

Pôle Emploi utilise ensuite une plateforme dématérialisée, « Kairos », qui nous permettra faire parvenir le devis à Pôle Emploi. Nous transmettrons ce devis via la plateforme, et dès que vous l'aurez accepté, votre conseiller pourra le valider. Il est nécessaire de prendre rendez-vous avec lui pour argumenter votre besoin de formation.

Une fois l'accord de prise en charge reçu via Kairos, vous serez tenus au courant et nous vous transmettrons alors un contrat pour valider votre inscription et démarrer votre formation.

b. Déblocage du CPF par Pôle Emploi

Chaque demandeur d'emploi a la possibilité d'utiliser son compte personnel de formation (CPF) pour accéder au financement d'une formation professionnelle éligible. C'est une possibilité qui a été ouverte grâce au PPAE, le projet personnalisé d'accès à l'emploi. Cette demande doit être faite à Pôle Emploi par écrit. Elle peut également se faire par la plateforme Kairos sur laquelle le devis sera réalisé, signé et validé par votre conseiller.

Dans le cas des contrats de sécurisation professionnelle (CSP), c'est le fonds chargé de sécuriser les parcours professionnels des salariés, le FPSPP, qui s'occupera d'octroyer le financement.



3. Via les Fonds d'Assurance Formation (FAF)

Tout comme l'OPCO accompagne l'entreprise dans la complétion de ses obligations financières en matière de formation. Les FAF peuvent guider les auto-entrepreneurs. Il existe trois Fonds Investissement Formation dédiés aux auto-entrepreneurs, classés en fonction de l'activité exercée par l'auto-entrepreneur. C'est directement d'eux dont il faut se rapprocher.

Etape 1 : Savoir de quel organisme vous dépendez grâce à notre tableau récapitulatif

L'AGEFICE est le Fonds d'Assurance Formation (FAF) du Commerce, de l'Industrie et des Services. Son objectif est d'assurer le financement des formations pour les chefs d'entreprise, les dirigeants non-salariés et leurs conjoints collaborateurs. Son objectif est la montée en compétence en permettant l'accès à la formation pour le plus grand nombre. Le FIF PL est un fonds d'assurance formation créé à l'initiative de l'UNAPL. Il s'adresse donc à tous les travailleurs indépendants qui agissent en entreprise individuelle ou tant que gérant majoritaire, et qui sont membres des professions libérales.

Le FAFCEA apporte son aide aux chefs d'entreprises exerçant une activité artisanale. Elle a pour objectif d'organiser et promouvoir la formation professionnelle continue de ses ressortissants. Il faut s'adresser à elle si vous êtes artisan établi.

AGEFICE	Activité commerciale, activité industrielle, prestations de services (hors professions libérales)
Le FIF PL	Activité libérale, travailleurs indépendants
Le FAFCEA	Activité artisanale (appartenant à la liste des métiers imposant une inscription au Répertoire des métiers).

Etape 2 : Remplir les formulaires de financement d'action de formation propres à chaque organisme.

- [L'AGEFICE propose un formulaire de prise en charge](#)
- [Le FIF PL indique sa procédure sur son site](#) Certains de nos élèves, comme Isabelle ont fait le choix de [se faire financer par le FIF PL](#).
- [Le FAFCEA a lui aussi un formulaire de prise en charge](#)

4. Via les OPCO de l'entreprise

Dans ses charges, l'entreprise paie un OPCO. Ces organismes sont des acteurs majeurs de la formation puisqu'ils accompagnent les entreprises dans la complétion de leurs obligations financières en matière de formation. Les salariés peuvent se tourner vers l'OPCO référent de l'entreprise pour développer leurs compétences professionnelles.

Etape 1 : Connaître le code NAF ou APE de votre entreprise afin de savoir quel OPCO prendra en charge la demande. Pour connaître le code NAF ou APE, vous pouvez vous rendre sur société.com et saisir le nom de votre entreprise.

Etape 2 : Aller sur le site internet de l'OPCO et effectuer une demande de prise en charge de financement. L'ensemble des formulaires de demandes se trouvent sur les sites respectifs de chaque OPCO.

Etape 3 : Pour composer le dossier de financement, vous aurez besoin de plusieurs documents.

Etape 4 : Dès que vous recevrez votre accord de prise en charge, nous vous enverrons le contrat de confiance. Dès le retour de ce contrat, nous pourrons vous inscrire en formation.



5. Via l'Employeur et son plan de formation

Les entreprises prennent des dispositions pour assurer la formation continue de leur salarié dans la majeure partie des cas. Votre entreprise peut avoir mis en place un fonds de formation, c'est-à-dire un budget que l'entreprise alloue à la formation des employés.

Si ce n'est pas le cas, elle cotise certainement auprès d'un OPCO qui peut lui aussi prendre en charge le financement de votre formation professionnelle. Les structures de plus de 50 salariés ne seront désormais plus forcément abondées par les OPCO et devront utiliser leurs fonds propres pour abonder les demandes de formations internes. Il faudra pour cela vous orienter vers la personne chargée de la formation dans l'entreprise.

6. Via un organisme paritaire

Il existe certains organismes très spécifiques qui peuvent intervenir pour vous financer une formation professionnelle.

a. Le FONGECIF ou FGCIF

Il prend en charge les actifs grâce à des conseils et un accompagnement pour élaborer un projet professionnel précis grâce au CEP (le Conseil en Evolution Professionnelle).

7. Financement à titre personnel

C'est à dire à fonds propre, nous contacter directement pour prévoir un échéancier accompagné d'un contrat.

Les hébergements et repas

CQP Initiateur motocycliste à St Ferréol, 31250 VAUDREUILLE

Hébergements possibles à proximité du Pôle Mécanique

- RIBA locations – tél : 05 61 83 56 45 - <https://www.ribalocations.fr>
- Gîte Villa Bellevue – tél : 06 27 55 05 – Mr Jean-Marc POMMEYROL
- Camping en Salvan - <http://www.campingensalvan.com>
- AirBnB - <https://www.airbnb.fr/revel-france/stays>
- Hôtel du lac – <https://www.hotel-restaurant-saint-ferreol.com>
- Hôtel de la Renaissance – <http://www.hotellarenaissance.fr>

Pour les repas, nous mettons à disposition sur le centre de formation, une cuisine, salle à manger équipée d'un micro-onde, gazinière, frigo et lave-vaisselle. Il y a Possibilité de restauration à 15mn du Pôle Mécanique

Pour les 2 semaines de formation Juridique/Randonnée à Le Monastère, 12000 RODEZ

Hébergements possibles à proximité du domaine de Combelles

- Sur place suivant la saison - <https://www.domainedecombelles.fr> (Voyage Verdier)
- Gîtes près de Rodez - <https://www.giterodez.fr>
- En appartement, Mr Mazars Tél : 06 85 15 82 75 Mail : locationrodez@gmail.com
- Gîte à La Primaude - <https://www.tourisme-aveyron.com/fr/diffusio/locations-vacances/la-cabane-de-chemmaly-non-communique-en-2021-luc-la-primaube> TFO370185272173

Pour les repas, vous avez à disposition sur le domaine, une cuisine équipée d'un micro-onde, et frigo. Il y a Possibilité de restauration à 10mn du domaine de Combelles

